

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 39

Artikel: A la faire
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les armes du pays. Au 18^{me} siècle, sous la maison de Brandebourg, les armes de Neuchâtel sont les chevrons écartelés avec les armes de Châlon.

Le drapeau chevronné de Neuchâtel a une histoire glorieuse. Il a flotté avec les drapeaux des cantons suisses à St-Jacques, à Dornach, dans les guerres de Bourgogne et d'Italie, dans les guerres religieuses de Vilmergen. C'était le blason national. Il fut proscrité en 1848, à la suite d'un vote hâtif de l'Assemblée constituante de la République ; erreur regrettable.

La Diète fédérale devait se réunir au mois d'avril, et les députés neuchâtelois s'y rendirent accompagnés d'un huissier revêtu d'un manteau aux couleurs du canton. C'est par ce petit côté que la question fut posée à la Constituante. Au lieu de revenir aux anciennes couleurs rouge et jaune, supprimées en 1831 et remplacées par l'orange, le noir et le blanc, on voulut faire du neuf ; on adopta par 44 voix contre 37, les couleurs rouge-blanc-vert, symbole des trois régions du pays. La minorité aurait préféré soit les anciennes couleurs, soit l'adoption des couleurs fédérales.

Les couleurs furent confondues avec les armoires ; lorsqu'il s'agit de remplacer les sceaux de l'Etat, la Chancellerie supprima, de son chef, l'écusson chevronné et le remplaça par l'écusson, sans que la chose eût fait l'objet d'une décision régulière. Les hommes de 1848 qui voulaient, à juste titre, éliminer les emblèmes de la domination prussienne eurent le tort de considérer les chevrons comme un de ces emblèmes. Au point de vue heraldique, l'écusson actuel est une erreur ; le drapeau chevronné est infiniment plus esthétique que le tricolore rouge-blanc-vert.

Ce fut Maurice Tripet, archiviste d'Etat, qui, en 1885, arbora, publiquement, pour la première fois depuis la Révolution, à la fête d'histoire de Bevaix, le drapeau chevronné. Ce drapeau flotta, deux ans plus tard, à l'Exposition fédérale d'agriculture, à Neuchâtel. Dès lors, il fait partie de toutes les fêtes. Un mouvement s'est dessiné, à la montagne, comme dans le vignoble, en faveur de son rétablissement officiel.

M. Thévenaz, sous-archiviste, a proposé de charger le comité de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie de faire des démarches en vue du rétablissement de l'emblème historique et, à l'unanimité, la Société a voté le texte de la résolution, présentée par M. Grellet.

Parfait ! — Voici quinze jours que l'argent me manque, disait un maître d'hôtel à son maître.

— Ah ! diable ! et comment as-tu fait ?

— J'ai fait de mon mieux.

— Mais, c'est très bien, mon ami... Continue.

A LA FAIRE

Son zu, dou de tzi no, à la derraire faire de Maudon, et como l'avan fé onna bouna patsse, ma fai l'an tan quartetta, on verre decé on verre delé -- vo sédé, on a tant d'amis -- que quand lé vegnu lo né, pas question de retorna à l'hotu, l'failli resta à Maudon. L'aubergistre lé fa eintra dein onna granta tsambra yo lé qué lai avai on lli po tsacon. L'édition dié que dei tienson, ma brelantsivan pas pou, et quand l'aubergistre l'a zu clliou la porta, c'est qu'il l'avai lo craisne va te pas se ribliia au mu, et vouaite que me dzein à novion po sé cutsi. L'avion biau tsanta :

De bin bairé n'ya pas tant de mau,

Porvu qu'on satse retrova l'hotu.

l'avan on rudo mau à trova l'é lli et a se beta dézo lo lévé Toparai l'on pu lai sé einfata, ma adon lai avai onco oquié que nallavé pas.

— Ecuta vai, Samouiet, l'ein à yon qué di à l'otro.

— Que vau-tou, Jean-Louis, qué te qué lai ya ?

— Lai ya que lai ya dza on gailla dein mon lli.

— Meinlevai se ne l'ein a pas yon dein lo min assebin.

— Qué sau-te féré ?

— Lé fau beta fräu su. Hardi !

Et adan lé dzein que l'étoint pé lo corredor, oujon dai crezenaie, dai rebenaie, on tredon, onna chette d'infé, que son vite vegnu véré cin quié lai avai.

L'étai mé dou co que se ringavan et se rebatavan su lo pillantsi. S'etion cutsi de couta, yon à la tita, l'autre ai pi, dein lo mimo lli ! D.

Bête comme chou ! — On sait que pendant un certain temps, depuis la guerre, les boîtes d'allumettes dites suédoises n'étaient plus enduites que d'un seul côté de la composition sur laquelle on froisse celles-ci pour les allumer.

— Je voudrais bien savoir, demandait quelqu'un, pourquoi les boîtes d'allumettes ne sont imprégnées que d'un seul côté.

— C'est bien simple. Pardi ! l'ouvrier qui imprégnait l'autre côté est mobilisé.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés).

IX

La même remarque est faite pour l'histoire de France dont la littérature médiévale immortalise dans la *Chanson de Roland*, un personnage de second plan au détriment du grand Charlemagne, ce qui me fait songer à ces vers de votre poète classique, Boileau, s'érifiant dans une de ses satires :

Ah le plaisant projet d'un poète ignorant

Qui de tant de héros va choisir Childebrand dont l'existence même est contestée.

Surnoms des communes.

L'ironie et la causticité valaisannes ne se révèlent-elles pas dans ces surnoms ou sobriquets que les communes se décernent réciproquement ? Elles dénotent parfois d'anciennes rivalités de voisinage, celles qui se trahissent encore de temps à autre entre les montagnards ou riverains contre les plânaïns, voisins des marécages du Rhône ; dans le Bas-Valais à l'endroit de ces pouilleux de *Kouadzou* (Savoyards qui ont l'impertinence de nous traiter de porteurs de sonnailles, goitreux). Je ne retiendrai ici que les surnoms d'ordre plus relevé appliqués aux sept anciens dixains du Haut-Valais.

Sedunum caput (Sion la capitale).

Sierrum amicum (Sierre l'agrémenté).

Leuka fortis (Loèche la forte).

Raronia prudens (Rarogne la prudente)

Vispia nobilis (Viège la noble).

Briga dives (Brigue la riche).

Gomesia catholica (Conches la catholique).

Des collections d'objets intéressant le folklore valaisan n'existent même pas. Quelques rares vestiges, des anciens costumes, sont réunis cependant au Musée de Valère à Sion en compagnie de documents remarquables intéressant l'histoire et les sciences préhistoriques. — On ne peut que regretter que la Société des *Traditions valaisannes*, fondée il y a quelque dix ou douze ans et qui aurait eu pour tâche de combler bien des lacunes dans ce domaine, n'ait eu qu'une vie éphémère. Mais le culte des traditions rentre heureusement dans le cadre de l'activité de la *S. d'Histoire du Haut-Valais*, ainsi que dans celle de sa sœur cadette, nouvellement née, la *S. d'Histoire du Valais romand* et on attend beaucoup de cette collaboration. D'autre part, la *Société suisse des Traditions populaires*, qui compte 20 ans d'existence et qui a eu à Sion son assemblée annuelle de 1915 où j'ai eu l'occasion d'exposer l'état des étu-

des traditionnistes dans notre canton, a bien contribué par ses publications accordant à diverses reprises une place aux travaux folkloriques valaisans et par ses enquêtes systématiques sur la médecine et les chansons populaires, les traditions de la vie militaire, etc., a bien contribué, dis-je, à la vulgarisation des recherches de ce genre. Avec ces travaux ont marché de pair les patientes investigations, faites par des collaborateurs de tous rangs scientifiques, dressant l'inventaire des dialectes alémaniques du Haut-Valais et des patois romands du Bas-Valais, rameaux détachés du provençal, en vue d'élaborer nos glossaires nationaux en bonne voie d'exécution aujourd'hui.

Pour le Valais allemand, la collection la plus considérable de légendes, sont les *Walliser Sagen*, importante gerbe réunie en 1872 par le chanoine Ruppen, puisant largement dans les érudits chroniqueurs de la vallée de Saas, ses curés Zurbriggen et Tscheinen. Le Dr Jegerlehner de Berne a publié plusieurs recueils de contes et légendes du Haut et même du Bas-Valais.

Dans la partie française, il convient de citer en premier lieu dans la bibliothèque folklorique le *Génie des Alpes valaisannes*, de Mario, charmant petit livre qui, pour une bonne part, est la traduction libre des *Walliser Sagen* et ensuite les *Veillées des Mayens*, de Louis Courthion, lequel publia pendant trois ans un modeste périodique qui payait largement son tribut au traditionnalisme, le *Valais romand* voué fatidiquement à une vie éphémère. Parmi bien d'autres je ne saurais oublier Louis Coquoz le collectionneur des légendes de Salvan et Solandieu, entre autres nombreux collaborateurs de l'*Almanach du Valais*, toujours soucieux des vieilles et vénérables choses du pays. Je ne saurais cependant passer sous silence, parmi la pléiade d'auteurs nationaux qui dans leurs œuvres ont rendu hommage au folk-lore valaisan, entre les émules de ce gentil romancier belge qui signe Maurice des Ombiaux, les noms de deux de vos compatriotes français Emile Javelle et George Renard, auquel le Valais intellectuel est profondément reconnaissant pour les exquises œuvres littéraires qu'ils lui ont consacrées.

Il est grand temps, n'est-ce pas, chers camarades internés, qui m'honorez de votre patiente attention, de terminer cet exposé à la fois trop long et trop bref eu égard à l'envergure du sujet. Vous m'en pardonnerez, s'il vous plaît, les imperfections en particulier la moins grande place que j'y ai faite au Valais alémanique, certes tout aussi intéressant si ce n'est plus, que la contrée romande au point de vue des traditions, mais que je connais de moins près. Puissiez-vous après la paix, que comme vous je souhaitez prochainement, ensuite d'un heureux retour dans vos foyers, en respirant l'air vivifiant de ces vieilles provinces françaises, en vivant de nouveau, après une si longue absence, la bonne vie traditionnelle de là-bas, puissiez-vous emporter de notre Valais un bon souvenir de ses habitants, de leurs naïves légendes et de leurs mœurs frustes et hospitalières. Ce serait, pour moi en particulier, la meilleure récompense de ma tâche d'aujourd'hui, en attendant comme l'a dit votre poète Clovis Hugues :

..... Ces temps promis à l'univers

Où le dernier tronçon de la dernière épée
Nous servira de soc dans les sillons ouverts.

MAURICE GABBUD.

Lourtier, juillet 1916.

Un piano à queue électrique artistique, reproduisant fidèlement les grands maîtres, est exposé par la au Casino de Montbenon, Lausanne, jusqu'au 30 septembre.

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS